



**TARN-ET-GARONNE
AMÉNAGEMENT**

Hôtel de Département
100 Boulevard Hubert Gouze
82000 MONTAUBAN

**COMITE SYNDICAL
REUNION DU 18 DECEMBRE 2023**

L'An deux mille vingt-trois et le 18 du mois de décembre (18.12.2023) à 15 heures 00 minutes, le Comité syndical du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement, convoqué le 11 décembre 2023, s'est assemblé en présentiel (salle de la Commission Permanente à l'Hôtel du Département de Tarn-et-Garonne) et à distance (en visioconférence via le dispositif BlueJeans) sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de Tarn-et-Garonne Aménagement.

**DELIBERATION N°12/2023-02
SUPPRESSION DU BUDGET ANNEXE M49 « MAITRISE DE L'EAU »
A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2024**

Nombre de membres en exercice : 20, soit 655 voix	
Nombre de membres présents : 8, soit 262 voix	M. BAYLET Jean-Michel (Président), M. DELBREIL Thierry (1^{er} Vice-Président), M. CROS Emmanuel (Délégué titulaire), M. JEANJEAN Claude (Délégué titulaire), M. Josian PALACH (Délégué titulaire), M. Patrick PRADINES (Délégué suppléant), M. QUATRE Christian (Délégué titulaire), M. TERRENNE Jean-Paul (Délégué titulaire),
Nombre de membres représentés : 5, soit 166 voix	Mme BOURDONCLE Catherine (2^{ème} Vice-Présidente) a donné pouvoir à M. CROS, M. BESIERS Jean-Philippe (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. QUATRE, Mme LE CORRE Christiane (Déléguée titulaire) a donné pouvoir à M. TERRENNE, M. WEILL Michel (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. BAYLET, M. VIGOUROUX Claude (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. JEANJEAN
Nombre de membres absents excusés : 7, soit 227 voix	Mme NEGRE Marie-Claude (4^{ème} Vice-Présidente), Mme DELBREIL Sophie (Déléguée titulaire), M. GARGUY Bernard (Délégué titulaire), M. LAMBOLEY Thierry (Délégué titulaire), Mme PALMIE Agnès (Déléguée titulaire), Mme PIZZINI Françoise (Déléguée titulaire), M. TUYERES Stéphane (Délégué titulaire)
Quorum : 328 voix	Atteint

Le Comité syndical a désigné pour Secrétaire de séance M. Emmanuel CROS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération du Comité syndical n°12-2022/02 du 6 décembre 2022 portant modification des statuts du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique et actant le changement de nom du syndicat en Tarn-et-Garonne Aménagement ;
Vu l'arrêté préfectoral n°82-2023-02-21-0001 du 21 février 2023 portant modification des statuts du syndicat ;
Vu la délibération n°04/2023-04 du 3 avril 2023 portant création d'un budget annexe « Maîtrise de l'eau » (nomenclature M49) ;

La modification des statuts actée par arrêté préfectoral n°82-2023-02-21-0001 du 21 février 2023 permet au syndicat d'exercer désormais en lieu et place de ses membres qui lui en font la demande la partie de la compétence d'approvisionnement en eau telle que définie à l'article L211-7 du Code de l'environnement (item 3), portant sur la création et la gestion de retenues individuelles ou semi-collectives de substitution en vue de l'irrigation des terres agricoles, dans un objectif de permettre une meilleure gestion quantitative de la ressource en eau.

Cette partie de compétence relève d'un service public administratif (SPA). Les opérations liées à son exercice sont donc suivies en principe dans le budget principal M57 de la collectivité.

De plus, dans la mesure où cette partie de compétence est financée par des contributions budgétaires des membres du syndicat, celui-ci ne peut être assujettie à la TVA.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

- **SUPPRIME** le budget annexe « Maîtrise de l'eau » (nomenclature M49) créé par délibération n° 04/2023-04 du 03 avril 2023, à compter du 1^{er} janvier 2024 ;
- **DECIDE** que le suivi de cette activité sera désormais assuré dans le budget principal M57 du syndicat.

ADOPTÉ À L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Préfecture
le 19 DEC. 2023

Fait à Montauban, le 18 décembre 2023

Et de la publication le 29 DEC. 2023

Le Secrétaire de séance



Emmanuel CROS

**Syndicat Mixte
Tarn-et-Garonne Aménagement**
Hôtel du Département - 100 bd Hubert Gouze
82013 MONTAUBAN Cedex
Siret : 200 061 257 00016 - Ape : 8411Z

Le Président



Jean-Michel BAYLET

AR Préfecture

Suppression du budget annexe M49 « Maîtrise de l'Eau »

Identifiant unique de l'acte :	082-200061257-20231218-12202302-DE
Numéro d'acte :	12202302
Date de décision :	18/12/2023
Nature :	DELIBERATIONS
Code matière :	7-1-2-0-0 (Finances locales / Decisions budgetaires / documents budgétaires (et délibérations correspondantes))
Fichier acte :	12 2023 02 suppression BA Maîtrise de l'Eau.pdf
Collectivité émettrice :	TARN-ET-GARONNE AMENAGEMENT
Acte transmis par :	Audrey ALBERT
<hr/>	
Date d'envoi de l'acte :	19/12/2023 11:29:51
Date de réception de l'AR :	19/12/2023 11:30:03